



Compte-rendu
GROUPE DE TRAVAIL LECTURE PUBLIQUE
Du 19 mai 2008
à la médiathèque de Fraimbois

Etaient présents :

Mesdames : Marie-France LOPPION (Fraimbois), Nathalie BURGAIN (Magnières), Marie-Laurence DONATIN, Cécile GELLENONCOURT, Sophie SALVI, Sophie GALLAIT et Sonia COLIN (Xermaménil)

Messieurs : Bruno PERRIN (Moyen), Jean-Christophe PICOT (Gerbéviller).

Excusés : Françoise GUIZOT (Gerbéviller), Jeannine FULCHIN (Magnières).

Assistait également à la réunion : Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

1. Point sur le dernier compte-rendu :

• Exposition « Brel sur les planches »

> Jean-Christophe PICOT n'a pas reçu de nouvelles pour l'exposition. Il cherchera à avoir confirmation prochainement que celle-ci est libre pour quatre semaines.

> Quatre grilles caddies par médiathèque seront nécessaires pour l'exposition. La médiathèque de Gerbéviller en est équipée et une demande sera faite à Agir pour en réserver 12 de plus pour les 3 autres médiathèques (Magnières, Xermaménil et Fraimbois) pendant le mois de novembre (Vincent LÉTICHE s'en occupera). Les planches seront exposées dans chacune des médiathèques.

> Si l'exposition n'est pas disponible sur un mois complet, il est proposé qu'elle soit divisée en quatre parties qui restent dans les quatre médiathèques participantes.

> Si l'exposition est disponible pour un mois, une tournée des quatre parties de l'exposition sur les quatre médiathèques sera organisée. Chacune leur tour, les médiathèques organiseront le circuit de déplacement des panneaux d'une médiathèque à l'autre.

> Le groupe ne souhaite pas réaliser d'inauguration officielle de l'exposition.

• Un ensemble de jeux sera préparé par le groupe autour de quatre thèmes sur la BD Belge :

> Tintin : un jeu a été préparé et peut être complété par Bruno PERRIN, sur les rencontres de Tintin, les anomalies, les jurons du capitaine Haddock,...

> Spirou : une réflexion pourrait se mettre en place autour des différents auteurs ayant œuvré pour ce personnage.

> Van Hamme : cet auteur a créé de nombreux personnages. Un petit groupe sera chargé de créer un jeu sur ce sujet. Bruno PERRIN, Cécile GELLENONCOURT, Nathalie BURGAIN et Sophie SALVI se sont portés volontaires. Jean-Christophe PICOT se renseignera à la médiathèque de Lunéville sur les titres existants.

> Les auteurs belges contemporains : la Belgique recèle de nombreux auteurs dont le public n'a pas toujours connaissance. Un groupe pourrait trouver un moyen de les faire connaître sur le territoire intercommunal.

- Afin d'avoir la matière nécessaire pour nourrir toutes les réflexions entamées sur les quatre thématiques identifiées, une recherche sera faite à la médiathèque départementale par Nathalie BURGAIN pour réserver les BD correspondantes.
- Les médiathèques bénéficient chaque année d'un certain nombre de « chèques-lire » par la médiathèque départementale. Ces chèques peuvent être distribués pour des concours ou des animations réalisées par les médiathèques, pour récompenser des gagnants ou des lecteurs fidèles. Le groupe souhaiterait que la communauté de communes bénéficie de « chèques-lire » dans le cadre de l'animation prévue autour de la Belgique. Une demande exceptionnelle pourrait ainsi être réalisée. Vincent LÉTICHE se renseignera pour savoir si une telle demande a une chance d'aboutir.
- Il est proposé que la question de la publicité soit abordée dans le contexte général des animations autour de la Belgique, soit lors de la réunion du groupe projet Belgique du 9 juin. Bruno PERRIN précise que la publicité de la médiathèque de Lunéville sur le festival Belge est en attente des éléments de la Communauté de Communes de la Mortagne pour être imprimée. En fonction de ce qui sera décidé le 9 juin, une publicité sur les actions du territoire pourra être envisagée dans les brochures du festival.

2. Organisation des spectacles de contes jeunes publics en novembre

- La conteuse a déjà transmis plusieurs éléments pour le spectacle qui aurait lieu le 20 novembre à la salle des fêtes de Gerbéviller :
 - > Une liste de contes
 - > L'âge du public envisageable : + de 6 ans
 - > Les besoins techniques : une pièce servant de loge, un fonds noir avec un éclairage de scène plein feu 6 x 1000 w avec un gradateur. L'installation devra être faite la veille. Lors de la réunion du 9 juin, il faudra déterminer qui pourra s'occuper de cette installation.
 - > Vincent LÉTICHE s'assurera auprès de Pascal DURAND que le cachet de 600 € est bien prévu pour les trois séances qui devront avoir lieu pour concerner l'ensemble des élèves du territoire.
- En raison de la réalisation d'une animation à destination des élèves de cycle 3 sur la rivière, le groupe de travail souhaite que les élèves de cycle 2 bénéficient prioritairement des animations autour du conte. Des élèves de cycle 3 pourront également en bénéficier en cas de doubles niveaux.
- Le groupe de travail estime que chaque enfant devra s'acquitter d'une somme d'un maximum de 2 € pour pouvoir bénéficier du spectacle. Cela pourrait notamment compenser les coûts de transport. En parallèle, il serait utile de faire comprendre le coût réel d'un tel spectacle.
- Un courrier d'information aux écoles devra être envoyé en juin, comprenant les éléments suivants : le fonctionnement du groupe lecture de la CCM / rappel des actions réalisées par la CCM / la non reconduction des festivals Tradanse et Fleur des Chants, qui permettaient d'offrir des animations auprès des scolaires / la volonté de programmer une action, malgré cette non reconduction
- Avant cela, certaines écoles seront rencontrées pour préparer les actions pédagogiques sur la rivière. Ce sera l'occasion de leur présenter le projet
- Le groupe de travail décide de fixer la prochaine réunion au 23 juin à 20h30.

Destinataires du compte-rendu :

- présents / excusés
- membres du Bureau
- communes